

ENTRÉES DE VILLE DE DEMAIN

- Depuis la RN 154, entrée d'agglomération reculée et profil urbain accru
- Perception accrue des bâtiments de logistique côté Est de la route nationale
- Aéroport de Dreux Vernouillet et ses pistes côté ouest de la route nationale
- Panneau signalétique à reculer en amont de la route nationale
- Bosquet des Gâts intégré à la nouvelle frange arborée du projet de logistique
- Entrée d'agglomération reculée depuis le chemin de Blainville : zone pavillonnaire de Nuisement en continuité avec l'implantation bâtie de la ZAC Porte Sud
- Continuité à préserver des chemins ruraux en périphérie pour des usages mixtes (piéton, vélos, passage d'engins agricoles)

Réserve foncière publique de 8 m de large pour aménagements paysagers réalisés par la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

-  Périmètre du site
-  Entrées de ville traité
-  Espaces vert projetés (franges arborées)
-  Zone mixte bâti (pavillonnaires et zones commerciales)

200m

